



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°06/AONO/AC/CIPM-GDG/AI/2023 DU 23/02/2023 EN PROCEDURE
NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES
PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A EP MANGALA (LOT1) ET WERTCHOURI
MISSION (LOT2) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE
MAYO KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : Budget d'Investissement Public du MINDEVEL, Exercice 2023.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023 du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, le Maire de la Commune, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réalisation de DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A EP MANGALA (LOT1) ET WERTCHOURI MISSION (LOT2) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Études, installation du chantier et implantation ;
- Foration ;
- Essai de pompage, installation de la super structure et pompe ;
- Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

3- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

4- Allotissement

Cet Appel d'offre National ouvert est constitué de deux (02) lots.

5- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions (8 000 000) FCFA par lot.

6- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : 57 27 100 02 641320 523412 821

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) F CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent Avis.

10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS dès publication du présent avis dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille) francs CFA**, payable à la Receite Municipale de GUIDIGUIS.

11- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS, au plus tard le 23/03/2023 à 10 H 00 précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/AC/CIPM-GDG/AI/2023 DU 23/02/2023**

**EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02)
FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A EP MANGALA (LOT1) ET WERTCHOURI
MISSION (LOT2) DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23/03/2023 à 11 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS sise à la Mairie de Guidiguis. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14- Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif après 48h d'ouverture des offres ;
2. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. L'absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. La note technique inférieure à 70% des oui ;
7. L'absence des travaux similaires dans les travaux de réalisation de Forage.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion FOREUR, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site.	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : Un soumissionnaire peut être adjudicataire des DEUX (02) lots.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de GUIDIGUIS, dès publication du présent avis.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

GUIDIGUIS, le 23 FEV 2023

Le MAIRE

(Autorité Contractante)



COPIE :

- MINMAP/YDE (ATCR)
- ARMP (Pour publication et archivage)
- DD/MINMAP/MK
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- AFFICHAGE/CHRONOS/-